

**Séance du mardi 27 février 2024**

---

	Date de la convocation: 21/02/2024
<b>Membres en exercice :</b> 8	<i>L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Delphine FEUILLADE BRIERE à 18 h 00</i>
<b>Présents : 7</b>	<b>Présents :</b> Delphine FEUILLADE BRIERE, Jean BYKENS, Emmanuel VERILHAC, Philippe BRILLANT, Emilie MALEYSSON, Ronna CHALVET, Daniel GINIER
<b>Votants: 8</b>	
<b>Secrétaire de séance:</b> Emilie MALEYSSON	<b>Représentés:</b> Valentin BESNIER <b>Excusés:</b> <b>Absents:</b>

---

**Objet: Acquisition parcelles - 320 A 0901 et 320 A 0902 - DE\_2024\_10**

Le Maire expose au conseil qu'il serait nécessaire d'acquérir les parcelles :

- 320 A 0901 – Combe du four – 3 A 75 Ca
- 320 A 0902 – Combe du four – 6 A 80 Ca

Cette acquisition se fera au prix de 1 euro et a pour but de régulariser l'emprise de la voirie du Clapeyrol.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité

- D'acquérir les parcelles 320 A 0901 et 320 A 0902
- De prendre en charge les frais inhérents à l'acquisition
- De donner l'autorisation à Mme le Maire de signer tous les documents nécessaires

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Delphine FEUILLADE BRIERE



RF PRIVAS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/02/2024 007-210701470-20240227-DE_2024_10-DE